



## **COMMUNIQUÉ**

### **Pour diffusion immédiate**

## La direction générale est satisfaite des décisions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du CMDP

**Rimouski, le 27 juin 2013** – Le directeur général du CSSS de Rimouski-Neigette, monsieur Michel Beaulieu, est heureux des décisions prises par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'établissement, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue hier soir, et des propositions faites relativement aux enjeux de l'établissement concernant les défis de développement, de desserte de services sur son territoire, de recrutement et de mise en place des meilleures pratiques. L'établissement souhaite poursuivre les efforts d'optimisation et l'amélioration des pratiques afin de répondre aux standards de soins reconnus et aux besoins de la population.

La direction générale entend continuer à être transparente et à partager l'information qu'elle détient dans une approche de collaboration avec tous les partenaires de l'établissement. Son objectif est de continuer à travailler en collégialité et de trouver des solutions communes afin de desservir de meilleurs soins et services tout en maintenant ses objectifs de qualité.

Le directeur général s'est réjoui des résolutions adoptées hier soir par une majorité des médecins de l'établissement et reste ouvert à répondre à toute question relative aux défis des prochaines années.

« La mission du CSSS de Rimouski-Neigette est d'assurer à la population une prestation de soins et services continue, accessible, sécuritaire et professionnelle tout en respectant la loi et les règlements qui régissent les établissements de santé. », a tenu à préciser monsieur Beaulieu.

- 30 -

Source : Claire Rioux  
Adjointe à la direction générale  
418 724-3000, poste 8441